

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2344 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BELOUADI Aissa

Date de naissance : 19-3-1954

Adresse :

Tél. : 06.61.06.77.27 Total des frais engagés : 1700 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr AIT EL HAI Meryem  
Ghandi Oncology  
Oncologue Médical  
235 Bd. Ghandi, Imm. Ghandi  
Offices 2ème Etage N° 7  
Tél. : 0522 23 01 13

Date de consultation : ...../...../.....

Nom et prénom du malade : ..... Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Neoplasie Tectum

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Signature de l'adhérent(e) : BB

Le : 21/02/2020

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cache et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
10/07/2020	C		400,00	<i>Dr. J. M. Ghandi, Immeuble Omotony, 2ème Etage, 23/08/2020</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Mme. FIKRI Soudnia 7, Marché El Hana Hay El Hana Casablanca - Tel: 05 22 94 67 49	19.02.20	507,30

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OD.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



**Ghandi Oncology**  
Oncologie médicale - Radiothérapie

**Docteur AIT EL HAJ Meryem**  
الدكتورة أيت الحاج مريم  
**Oncologue Médical**

Traitements et prise en charge des cancers - Dépistage - Prévention - Radiothérapie conformationnelle 3D - Radiothérapie par modulation d'intensité IMRT - Radiothérapie stéréotaxique - Radiochirurgie - Curiethérapie - Oncologie médicale - Chimiothérapie - Hormonothérapie - Thérapie ciblée - Immunothérapie - Traitement de la douleur - Soins palliatifs

17/01/90

N° Belieu di Abderahim

323,00

1. on set



149,213 pdv 35

15,70

+ 2 -  
16,80

Bain de bouche



2/3 bicar 12,1.. 1/3 > 0,9%.

2,0 6 gargariz 1/1

51,00

3. Dexalg



6 opp 11 Nas et pied

17.30  
L- clopr

S2

10/12/11 21 Notre

S2

30.50

S- Immobi

Ngl opri chqo s'il liquide  
si diarrhée

53.00

L- Daktarin

S2

10/12/11) sig nbsIMODIUM 2MG GELULE  
20 Gél  
LOT : 19EB01V  
P.P.V : 30DH50  
6 118000 010845Maphar  
Km 10, Route Côtier 111, O  
Q1 Zenata Ain sebaa Casablanca  
Daktarin gel buccal 140g  
P.P.V : 53,00 DH  
6 118001 180745\* 7- Dantelis ultra forte

E 10

1/2h siap

50.730

Dr. AIT EL HAJ Meryem  
Ghendi Oncology  
Onco-clinique Medical  
236, Bd Ghendi, Imme. Chayma  
Office: 101, 102, 103, 104, 105  
TE: 0522 946749Dr. AIT EL HAJ Meryem  
Ghendi Oncology  
Onco-clinique Medical  
236, Bd Ghendi, Imme. Chayma  
Office: 101, 102, 103, 104, 105  
TE: 0522 946749  
7, Marche L'Inde, El Hama  
Casablanca - Tel: 06 22 94 67 49